
N° 1998-2852 - déplacements et voirie - Lyon 9° - Rue des Plâtriers - Déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle n° 51 cadastrée section BN - Département développement urbain - Direction de l'urbanisme appliqué -

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mai 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier de déclassement d'une partie de la parcelle n° 51 cadastrée section BN, rue des Plâtriers à Lyon 9°.

En cohérence avec les dispositions d'urbanisme du plan d'occupation des sols et afin de poursuivre le développement économique de Vaise en renforçant "le pôle automobile vaisois existant", le quartier de la rue Marietton et de la rue du Souvenir, est en cours de restructuration.

A cet effet, il est nécessaire d'engager une procédure de déclassement d'une partie de la parcelle n° 51 cadastrée section BN, appartenant à la Communauté urbaine et située à l'angle des rues Marietton, du Souvenir et des Plâtriers. Cette parcelle, qui représente une surface de 667 mètres carrés, est actuellement utilisée à titre provisoire comme parc de stationnement public.

Ce déclassement pourra donc permettre de réaliser une activité liée au secteur automobile.

La commission déplacements et voirie ayant émis un avis favorable le 22 janvier 1998, l'enquête publique réglementaire a été prescrite par un arrêté en date du 12 mars 1998 et s'est déroulée du 15 au 29 avril 1998 inclus.

Aucune observation n'ayant été formulée au cours de l'enquête, monsieur le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à ce projet ;

B - Propose de sanctionner les résultats de l'enquête publique réglementaire et de prononcer le déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle n° 51 cadastrée section BN, rue des Plâtriers à Lyon 9° ;

Vu le présent dossier ;

Vu l'avis favorable de la commission déplacements et voirie en date du 22 janvier 1998 ;

Vu l'arrêté de monsieur le président en date du 12 mars 1998 ;

Vu les résultats de l'enquête publique réglementaire qui s'est déroulée du 15 au 29 avril 1998 inclus ;

Vu l'avis favorable de monsieur le commissaire-enquêteur ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Sanctionne les résultats de l'enquête publique réglementaire.

2° - Prononce le déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle n° 51 cadastrée section BN, rue des Plâtriers à Lyon 9.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,